

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

3 février 2016

Date d'affichage :

16 février 2016

L'AN deux mille seize, le 9 février 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL (à partir de la question n° 5), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, Mmes LARRIEU, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Laurent PAULET

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET jusqu'à la question n° 4

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160209-DELIB160225-DE
Date de télétransmission : 15/02/2016
Date de réception préfecture : 15/02/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2016**

QUESTION N° 25

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Pierre Brossolette élémentaire

RAPPORTEUR : Sophie MONCEL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service de Riomois » qui s'est réunie le 22 janvier 2016.

L'école élémentaire Pierre Brossolette a déposé une demande d'aide pour mener à bien un projet de classe découverte en lien avec son projet d'école.

Ce projet de classe découverte est un voyage de cinq jours à Agde pour les élèves de 4 classes (CM1-CM2-CP), soit 89 enfants, prévu au mois de mai 2016. Le coût global de cette classe verte est de 22 570 € et l'école a fait le choix de demander aux familles la somme de 150 € par élèves.

Cette classe de découverte a pour objectif de travailler sur les paysages côtiers (port de pêche et de commerce, parc ostréicole) et les activités touristiques proposées en station balnéaire (voile, aquarium, musée d'archéologie sous-marine).

Durant ces 5 jours, les élèves seront logés dans un centre de vacances agréé par la direction de la cohésion sociale.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires, dont le solde sera de 3 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette dans le cadre du projet de classe de découverte.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 9 février 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL